

voudrions lui refuser la nationalité canadienne pour cette raison. Peut-être aimeriez-vous lui suggérer qu'il serait préférable pour lui de retourner en voyage dans son pays d'origine.

D. Quel est le statut d'un réfugié? Le considère-t-on comme un sans patrie ou le rangeons-nous dans une autre catégorie?—R. La plupart des pays du rideau de fer désirent vivement faire valoir leurs réclamations à l'effet que ces personnes sont leurs nationaux, de sorte que, si jamais ils peuvent les atteindre, ils pourront les persuader, ou même les forcer de rentrer dans leur pays d'origine.

*M. Gauthier (Portneuf):*

D. Vous dites qu'en 1948, vous avez délivré 807 passeports à des Yougoslaves?—R. 870.

D. Vous dites qu'environ 600 de ces passeports ont été recouverts?—R. Oui.

D. Par l'entremise de votre ministère?—R. Oui. Nous en avons reçu 637.

D. Pourriez-vous me dire maintenant... peut-être est-ce là une question qui relève du ministère de l'Immigration, je l'ignore... tout de même, pourriez-vous me dire combien de ces Yougoslaves rentrés dans leur pays, dans leur paradis... combien d'entre eux sont revenus au Canada?—R. Je l'ignore.

D. Le ministère de l'Immigration est-il au courant?—R. J'imagine que oui.

D. Je suis d'avis que l'on a eu raison de soulever la question de l'interview de M. Tito en Angleterre et je partage les vues de M. David Croll, puisqu'il les a déjà exprimées pour moi. Je ne vois pas pourquoi nous devrions louer maintenant tout ce que Tito a fait. Je conviens que la réponse donnée par le témoin est vraie, mais en même temps, du fait que M. Graydon a soulevé cette question, j'ai obtenu la réponse que je désirais depuis 1948. Je me souviens très bien que vers ce temps-là, j'étais à bord d'un train allant d'Ottawa à Montréal et qu'il y avait aussi un groupe de Yougoslaves qui retournaient dans leur paradis. J'ai essayé de causer avec eux, mais je n'ai pas pu leur arracher un seul mot. J'ignore si on leur avait ordonné de ne pas parler, mais j'essayai pendant une heure et demie et je n'ai pas pu obtenir un mot de réponse. Je voulais savoir ce qu'ils avaient l'intention de faire, de rester là-bas ou de revenir au Canada, mais je n'ai pu obtenir un mot. Alors, j'en conclus que quelques-uns d'entre eux au moins resteront en Yougoslavie et que des 170 passeports... si l'on a pu leur arracher leurs passeports pendant qu'ils étaient en Yougoslavie, c'est ce qui a permis à Tito de dire que les passeports canadiens avaient servi à aider quelques voyageurs à sortir de la Russie ou à se ballader à travers le monde. Cependant, j'aimerais savoir si les noms mentionnés par Tito sont véritablement ceux des Yougoslaves qui ont quitté le Canada alors?—R. Non. Comme le dit cet article de journal, le passeport mentionné a été délivré en 1927.

D. Il a été délivré en 1927 et l'on n'a pas mentionné d'autres noms?—R. Non.

Le PRÉSIDENT: A votre tour, monsieur Fulford?

*M. Fulford:*

D. Je remarque, monsieur le président, qu'environ 2,000 personnes d'origine yougoslave ont quitté le Canada, mais qu'il n'y avait que 870 passeports?—R. Oui.